Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 54 (1964)

Artikel: Les travailleurs étrangers dans le Jura bernois

Autor: Surdez, Jules

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005496

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'horloger

Un autre métier ambulant était celui de l'horloger. Il était appelé *li rélodjyè dé Londzebôrné*. Il passait une fois par an également pour nettoyer les vieux morbiers. Il portait jusqu'à trois paletots, endossés les uns sur les autres, ce qui amusait beaucoup les enfants. Petit de taille, avec une grande moustache, nous, les enfants, lui montrions les maisons où nous savions qu'il y avait une pendule ou un morbier. Arrivé dans la chambre, il se dépouillait de ses paletots, ouvrait sa gibecière et en tirait des chiffons et une bouteille d'huile avec des plumes de poule. Il se mettait d'abord à enlever la poussière des rouages, puis à huiler. Lorsqu'une pendule ne marchait plus, on attendait tout simplement le passage de l'horloger. En paiement, il acceptait les repas à la table commune, des vivres et de l'argent. Il devait habiter Erbioz, au-dessus de l'ermitage de Longeborgne. Il n'est plus revenu depuis la première guerre mondiale.

Autres métiers

La plupart des autres corps de métiers étaient représentés à Grimisuat. Je n'ai pas souvenance d'avoir rencontré un charpentier, un cordonnier, un tailleur ou un maçon ambulant.

Les travailleurs étrangers dans le Jura bernois

par *Jules Surdez* †, Berne

Les indications qui suivent se rapportent aux Clos-du-Doubs (paroisses de Saint-Ursanne, Soubey, Ocourt) et aux Franches-Montagnes (paroisses de Saint-Brais, Montfaucon, Saignelégier, du Noirmont, des Bois et des Breuleux). Mais elles concernent aussi parfois quelques localités voisines des districts de Porrentruy, de Delémont, de Courtelary, du canton de Neuchâtel et de la Franche-Comté.

Domestiques et servantes

Quelques familles aisées des Clos-du-Doubs engageaient leur servante à certaines foires de décembre (celle du Petit-Doigt ou des Amoureux, à Porrentruy, celle de la Saint-Nicolas, à Delémont, celle de la Saint-François, à Saignelégier). Les postulantes se tenaient généralement, de bonne heure, en un même lieu: devant la Maison de Ville à Porrentruy, sur la place de la Préfecture à Saignelégier.

On les engageait pour six mois, quelquefois pour une année; on leur donnait habituellement 5 francs d'arrhes. La paie mensuelle, jusqu'au début de ce

siècle, dépassait rarement 40 francs. Depuis, le personnel de maison gagne davantage; il comprend surtout des Italiens des deux sexes (le valet ou domestique, *vāla* s.m.; la servante, *sèrvintə* s.f.).

Il était généralement convenu qu'il serait remis à la servante un tablier *(dəvintriᵊ)* à la fin de chaque semestre (à la Saint-Martin – ou au Nouvel-An –, à la Saint-Georges – ou à Pâques –).

Les servantes venaient ordinairement de la région (Clos-du-Doubs, ancienne Montagne des Bois) et rarement des pays voisins.

Lorsqu'on engageait – peu souvent – un domestique à l'une des foires susmentionnées, on stipulait qu'outre le gage mensuel, ne dépassant guère 50 francs, il aurait «le pied chaussé de sabots» *(lə piᵊ tchāsiᵊ də saba)*. Les arrhes étaient légèrement plus élevées que celles qui étaient remises aux domestiques féminines (de 6 à 10 francs). Depuis la fin du siècle dernier, le salaire mensuel des valets a passé à 100 puis 200 francs et il dépasse parfois 300 francs de nos jours (1962). Ces domestiques de campagne viennent surtout de la région et quelquefois des districts voisins, d'un canton romand (de Neuchâtel en particulier) et de la Franche-Comté.

Fenaisons

Aux Franches-Montagnes, où la fenaison est plus tardive que dans la plaine (l'Ajoie et la Vallée [de Delémont]), d'assez nombreux faucheurs des Clos-du-Doubs et de ces deux régions vont prêter main-forte aux Montagnards dès que leurs propres récoltes sont engrangées.

Avec la régularité d'une migration d'oiseaux, on les voit passer puis repasser chaque année, en juillet et en septembre, la faux (*fā*, s.f.) attachée sur le manche (*fātchi*, s.m.) auquel est suspendu le baluchon (*pèkè*, paquet, s.m.) contenant du linge et quelques vêtements. Les jours de pluie – leur cauchemar – le maître éphémère leur fait couper ou scier du bois de chauffage dans la remise (*tchèri*, s.m. «chari»). Certains paysans regardants ne les payaient point ces jours-là ou ne leur versaient guère qu'une aumône dérisoire. Jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870–71, le salaire journalier n'était que de quelques francs. Depuis lors, il est devenu plus raisonnable, mais l'arrivée de faucheuses mécaniques en a freiné l'ascension. Le travail de ces saisonniers – qui ne doivent plus faucher partout, sans désemparer, de 3 heures à 10 heures du matin – est devenu beaucoup moins harassant.

Métiers ambulants

Depuis près d'un siècle, on ne voit plus de scieurs de long auvergnats *(rèsou de lon)* à l'ancienne Montagne des Bois et dans les Clos-du-Doubs. On fredonne néanmoins encore assez souvent l'une de leurs chansons de métier dont voici une bribe de refrain *(rədyïndya)*:

Il n'y a rien de chi drôle,
Lon li et lon la,
Parmagni parmagna, et chonchi et choncha,
Que les chieurs de long (bis).

J'en ai encore vu toutefois un groupe fonctionner avec leur grande scie, lors de la réfection de l'ancien pont de bois d'Ocourt qui avait été emporté en 1893 par les hautes eaux du Doubs. Les scieries électriques ont donné le coup de grâce aux scieurs de long. Jusqu'aux deux guerres mondiales de 1914–18 et 1939–45, quelques charpentiers hambourgeois *(tchèpu)* venaient parfois, ici ou là, faire ou monter la charpente de l'un ou l'autre édifice. On se souvient de leurs étranges pantalons et chapeaux.

Le flottage du bois sur le Doubs se fait encore, au printemps et en automne, mais sur une moins grande échelle qu'autrefois. Jusqu'au début de ce siècle, nombreux étaient les flotteurs *(flotou, flōsou)* qui se rendaient à pied au Saut-du-Doubs, deux fois par an, pour participer au flottage des troncs ou des bûches jusqu'à Audincourt. Le salaire journalier des bateliers était de 5 francs et celui des «piqueurs» de 2 francs seulement. Toutes les fois qu'ils passaient sous un pont en pierre, ils avaient droit chacun à une chopine de vin. La paie actuelle est de 7 et 4 francs.

Le régime bernois cessa peu à peu d'autoriser des Savoyards à venir ramoner les cheminées dans le Jura bernois. Les ramoneurs *(rèch'-tyu̯é)* durent dans la suite connaître à fond leur métier. Une très vieille femme de la paroisse des Bois a encore pu me chanter la chanson des petits Savoyards dont je ne me remémore plus que ce début de couplet:

Pour quelques liards, le Savoyard
Va ramoner vos cheminées
Du haut en bas, ah! ah! ah! ah!

Les rétameurs *(mègnïn, sèrèzïn* [= Sarrasin]) nous reviennent toujours, chaque année. Ce sont, de nos jours, des Italiens, des Alsaciens ou des Suisses allemands. Pour les catholiques, le dernier dimanche où l'on peut encore faire ses Pâques se nomme le dimanche des «magnins» dans les Clos-du-Doubs et à la Montagne des Bois.

On voit encore, ici ou là, l'un ou l'autre Savoyard, de la famille des Antonio, habitant ou non en Suisse, venant vendre des sonnailles, des faux ou même des graines de fleurs et de légumes. On se faisait toujours une fête de les revoir.

Le hongreur *(tchétrou)* venait du canton de Neuchâtel ou de la Franche-Comté. Il s'annonçait par les modulations d'un sifflet. Depuis 1872 environ, on ne l'a plus revu ni à Ocourt, ni aux Bois.

Les séranceurs *(sə̄léjou)*, les «macqueurs» *(brakou)* du Pays de Gex ne viennent plus en Suisse romande et, partant, dans notre Jura, depuis le milieu du siècle passé.

Les cardeurs de laine *(chlompou)* ne quittent plus la France depuis 1860 environ.

Les rémouleurs nomades (*mōlèr*, s.m.) sont devenus à demi sédentaires ici ou là; il en est de même des réparateurs de parapluies, des tailleurs *(pələtiᵊ)*, des couturières (*koudri*, s.f.), des vanniers *(pənoliᵊ)*, des gemmeurs *(pouèliᵊ)*.

Les colporteurs de tous genres *(krinpè)* sont toujours fort nombreux.

On a toujours beaucoup aimé les ouvriers saisonniers, surtout quand on revoyait les mêmes chaque année. Il en est encore ainsi pour les artisans travaillant de maison en maison, voire pour certains colporteurs. Depuis quelque 50 ans, les gens du pays ont remplacé les charbonniers et les chaufourniers étrangers (Italiens, Tessinois).

Artisans d'autrefois à Fregiécourt

par *Joseph Badet*, St-Ursanne

Au pied du Montillat demeurait le vieux potier, Alphonse Potîe, de son nom Alphonse Frainier. Alors que nous étions petits, il arrivait une fois ou l'autre, assez rarement, que nous avions la chance de posséder dans la poche de notre tablier, un pauvre petit sou. Aujourd'hui, avec un sou, l'on ne peut rien faire; eh bien!, en ce temps-là, nous courions de toute la vélocité de nos jambes chez le vieux Potîe qui était tout heureux de nous vendre trois sifflets en terre cuite *(çiôtrats d'Bonfô)*.

J'ai encore vu, chez ma grand'mère, ce brave cordonnier Henri Métille *(ç't'Henri Trou)* faire tout à la main des souliers plus pratiques que ceux de nos jours; ils étaient presque inusables. Il demandait 2,50 fr. par jour et sa pension.

Dans le paisible petit village de Pleujouse qui est dominé par son vieux château, se trouvait un sabotier très connu, Emile Potrait, Emile Bacon de son vrai nom. Pour 1,50 fr., on ressortait de chez lui avec une jolie paire de sabots entièrement faits à la main. Il en taillait jusqu'à six paires par jour pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille. Bien sûr que les heures ne se comptaient pas, car la journée, pour lui, débutait à 5 heures, pour se terminer vers les 23 heures.

Un homme que toute la Baroche voyait revenir chaque année avec les hirondelles était Zacharie, le vieux maçon. Il allait de maison en maison recrépir et transformer pour 3 fr. par jour. Il était aimé de tous, car il semait la joie partout.

Un petit métier qui n'a pas encore disparu, c'est celui de cordier. Tous les habitants de la Baroche connaissent *cés codgelîes* de Charmoille qui, de père en fils, une fois le travail des champs terminé, exercent ce petit passe-temps.